



PLUS QU'UN LOGEMENT
...depuis 50 ans!



**Office d'habitation
de l'Outaouais**

1969 à 2019

**Ce cahier souvenir se veut un clin d'œil sur les
50 dernières années qui ont mené à ce qui est aujourd'hui
l'Office d'habitation de l'Outaouais**

Plus qu'un logement... depuis 50 ans! - 1969 à 2019
a été réalisé par l'Office d'habitation de l'Outaouais

227, chemin de la Savane
Gatineau (Québec) J8T 1R5
Téléphone : **819 568-0033**
Télécopieur : **819 568-7356**

Courriel : info@ohoutaouais.ca

Site Web : www.ohoutaouais.ca



COORDINATION DU CONTENU ET RÉDACTION :

Mario Courchesne
Claudine Campeau
Karina Osiecka
Anne-Marie Finlay
Mylène Berger

CONCEPTION GRAPHIQUE ET IMPRESSION :

Imprimerie Grégoire



ISBN 978-2-9810933-7-0
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada

© Office d'habitation de l'Outaouais, 2019

Table des matières

Préparation du cahier souvenir.....	p.4
Introduction.....	p.5
Évolution de l'Office d'habitation de l'Outaouais.....	p.6
Prélude à la création des offices d'habitation.....	p.7
1969 à 1978 - L'éclosion des offices d'habitation.....	p.7
1979 à 1988 - Les locataires s'impliquent.....	p.13
1989 à 1998 - Une fusion marquante.....	p.21
1999 à 2008 - L'approche communautaire se développe.....	p.31
2009 à 2018 - L'Outaouais se regroupe.....	p.35
Avenir.....	p.42
Frise chronologique de l'Office d'habitation de l'Outaouais.....	Voir l'encart

Préparation du cahier souvenir

Dans l'objectif de préparer ce livre, nous avons récupéré des photos et des documents intéressants dans les archives de tous les offices regroupés. Les informations sont essentiellement basées sur les procès-verbaux des conseils d'administration de différents offices d'habitation (OH). Nous les avons bonifiées grâce aux témoignages et anecdotes de locataires et personnes qui ont marqué l'histoire de l'Office.

Malheureusement, de nombreux documents ont disparu à la suite de l'incendie qui a ravagé les bureaux de Hull à la fin des années 70. Les informations présentées dans ce cahier ne sont donc pas complètes. En réalisant cette publication, nous ne prétendons pas donner un portrait complet de 50 dernières années de l'OH de l'Outaouais. Ce cahier souvenir se veut plutôt un clin d'œil sur son passé.

Les informations concernant l'évolution du domaine de l'habitation au Québec ont été tirées du livre « L'habitation à cœur depuis 50 ans, 1967 à 2017 », réalisé par la Société d'habitation du Québec (SHQ). D'ailleurs, l'Office d'habitation de l'Outaouais remercie la SHQ et toutes les personnes qui ont participé, de proche ou de loin, à la création de cette publication.

Introduction

Le 15 octobre 2019, l'Office d'habitation de l'Outaouais fêtera ses 50 ans d'existence. C'est à cette date qu'est créé en 1969 l'Office municipal d'habitation de Hull, le premier en Outaouais. Gatineau et plusieurs autres villes fondent leur office dans les années suivantes.

L'Office de « Hull » devient « Gatineau-Hull » en 1998, ensuite « Hull-Gatineau » en 2001 et « Gatineau » en 2002. C'est à la suite de l'intégration des Offices municipaux d'habitation (OMH) de Chénéville, Grand-Remous, La Pêche, Papineauville (et Fassett), Thurso et Val-des-Monts que l'Office municipal d'habitation de Gatineau devient l'Office d'habitation de l'Outaouais en 2018.

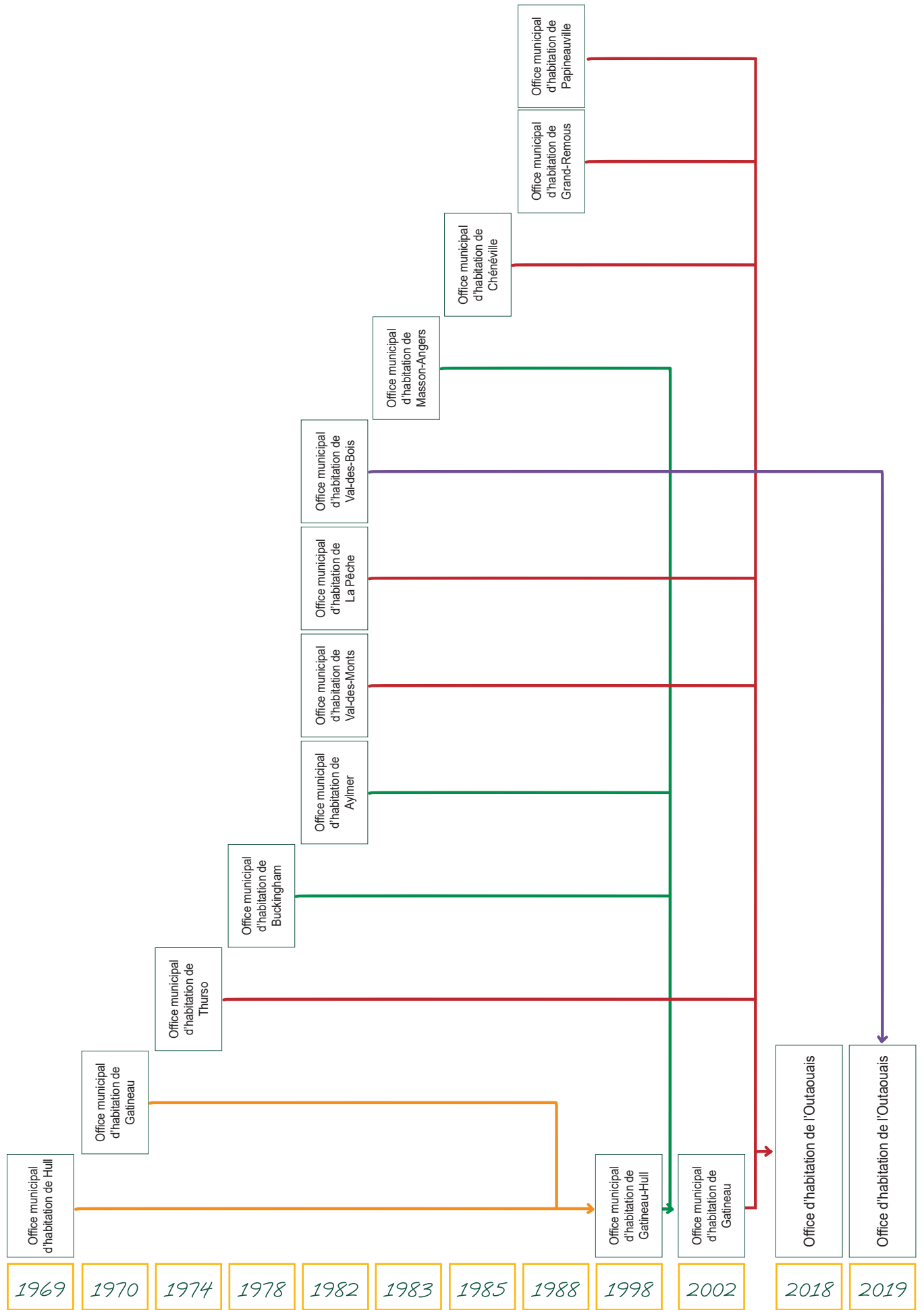
Aujourd'hui, l'Office intervient dans plusieurs municipalités en Outaouais et son 50^e anniversaire est l'occasion de souligner ces changements, mais aussi tous les services que l'Office a développés au cours des années. À cette fin, ce cahier explique la transformation de l'Office au cours de ses 50 ans durant lesquels il est passé d'un gestionnaire d'immeubles à un gestionnaire de milieu de vie.

Nous espérons que ce cahier souvenir vous plaira et qu'il vous permettra d'en apprendre davantage sur le cheminement de l'Office d'habitation de l'Outaouais. Le temps passe, mais l'Office continue sa mission : « Intervenir dans le domaine de l'habitation en offrant un logement et un milieu de vie de qualité aux personnes à revenu faible ou modeste ». Son slogan, « Plus qu'un logement... un milieu de vie » est toujours aussi d'actualité.



Le conseil d'administration de l'Office d'habitation de l'Outaouais

Évolution de l'Office d'habitation de l'Outaouais



Prélude à la création des offices d'habitation

En 1959, Les Habitations Jeanne-Mance (HJM), un ensemble de 788 logements, accueillent leurs premiers locataires. Ce premier parc de logements publics de l'histoire du Québec découle de la mise en œuvre du Plan Dozois qui prévoit la démolition de plusieurs immeubles et la construction d'habitations à loyer modique (HLM) au centre-ville de Montréal.



Photo : Ville de Montréal, Les Habitations Jeanne-Mance : 50 ans d'histoires.

Le gouvernement du Québec dépose en 1965 le rapport Marier, qui reconnaît l'existence d'un grave problème de logement au Québec. Cette année-là, 41 % des logements de la Ville de Québec sont jugés inadéquats.

L'année 1967 est marquée par la fondation de la Société d'habitation du Québec (SHQ), dont le mandat à l'origine est de favoriser la rénovation du territoire des municipalités du Québec, faciliter l'accès des Québécois à la propriété immobilière et mettre à leur disposition des logements à loyer modique.

La fondation de la SHQ

À la suite de plusieurs études recommandant la création d'un organisme provincial en habitation et les actions de plusieurs individus influents tels que les ministres des Affaires municipales Pierre Laporte (1962-1966) et Paul Dozois (1966-1967), la Société d'habitation du Québec est créée le 27 septembre 1967, après l'entrée en vigueur de la Loi de la Société d'habitation du Québec (S.Q., 1966-67, c. 55).

En 1968, un important programme de rénovation urbaine dans le quartier défavorisé de Notre-Dame-de-la-Paix, à Trois-Rivières est lancé. Les conditions d'habitation de ce secteur sont piètres. Plusieurs familles sont relogées dans Les Habitations Jean-Nicolet, un ensemble de 170 logements qui accueillent ses premiers locataires en 1970.

1969 à 1978 - L'éclosion des offices d'habitation

Au Québec :

C'est en 1969 que les premiers offices d'habitation sont créés dans plusieurs grandes villes au Québec. La construction de logements à loyer modique est possible grâce au financement de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), de la Société d'habitation du Québec et des municipalités impliquées.

La construction des premiers HLM de l'histoire du Québec est achevée. Il s'agit des Îlots Saint-Martin, à Montréal, un ensemble de 313 logements, et du projet Saint-Pie X, à Québec, qui regroupe 446 logements, tous les deux construits en 1969.



En 1972, les offices d'habitation se regroupent et créent l'Association des offices municipaux d'habitation du Québec (AOMHQ), aujourd'hui connue comme le Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ). Le ROHQ permet aux dirigeants des offices d'habitation d'échanger, s'informer et être représentés devant la SHQ et le gouvernement du Québec.

Jusqu'à 1974, les municipalités, via leurs offices municipaux d'habitation, sont maîtres d'œuvre dans la construction des HLM. Par la suite, le gouvernement fédéral exige que les fonds versés pour le logement social soient octroyés uniquement aux parties qui réalisent directement des projets d'habitation. C'est à ce moment que le gouvernement du Québec confie la maîtrise

d'œuvre des futurs projets à la SHQ afin que le gouvernement fédéral ne négocie pas directement avec les municipalités qui construisent les HLM depuis 1969. Cette décision est motivée par le fait que certaines municipalités n'arrivent pas à bâtir des HLM sur leur territoire, car elles n'ont pas les ressources techniques, matérielles, administratives, financières ou humaines nécessaires.

En 1974, un événement important va modifier le rôle de la SHQ : le transfert de la maîtrise d'œuvre des HLM des municipalités vers l'organisation. Dès que ce changement se produit, la nature de la SHQ est transformée. Elle n'est plus un intervenant indirect dont le rôle principal est de financer la construction de logements, mais « une véritable société immobilière, habilitée à construire, posséder et administrer du logement public subventionné³² ». Un maître d'œuvre.

Des besoins toujours présents

Selon le rapport Legault, en 1975, le Québec compte encore 240 000 mal-logés qui consacrent plus de 25 % de leur revenu à leur loyer. En 1972, par exemple, « 17,9 % des ménages de Montréal étaient considérés comme mal logés³⁶ » alors que ceux de Québec, Hull et Sept-Îles se trouvaient dans cette situation à 17 %, 15,6 % et 13,3 %. Certaines familles à faible revenu de Montréal consacrent aussi jusqu'à 37,7 % de leur budget au logement. Dans certains ménages non familiaux, cette proportion atteint même 41,6 %.

La construction de nouveaux HLM est l'activité qui mobilise la majorité des ressources de la SHQ entre 1974 et 1986. En fait, cette période est celle où il se crée le plus de HLM dans l'histoire du Québec : leur nombre passe de 16 465 à 52 120 en douze ans seulement. Ce bilan est une conséquence à la fois du transfert de la maîtrise d'œuvre des HLM à la SHQ et de la volonté politique d'en construire davantage afin de répondre aux besoins des individus à faible revenu.

Malgré tous ces efforts, le rapport Legault conclut en 1975 que le Québec compte encore 240 000 mal-logés qui consacrent plus de 25 % de leur revenu à leur loyer.

Inspirée par ces recommandations, la SHQ crée, en 1978, le Programme de supplément au loyer (PSL) permettant à des ménages à faible revenu d'habiter dans des logements qui font partie du marché locatif privé tout en payant un loyer similaire à celui d'une habitation à loyer modique.

En Outaouais :

À la suite de la création de la Société d'habitation du Québec en 1967, plusieurs offices d'habitation voient le jour en Outaouais. L'Office municipal d'habitation de Hull est le premier à recevoir ses lettres patentes le 15 octobre 1969. Suivent Gatineau en 1970, Thurso en 1974 et Buckingham en 1978, qui font tous partie maintenant de l'Office d'habitation de l'Outaouais.

Le 20 octobre 1969, la Ville de Hull fait appel à des promoteurs pour la réalisation des premiers logements à loyer modique en Outaouais.



Durant cette première décennie, plus de 1 100 logements sont construits, soit plus de 50% du parc HLM de l'Office. Les premières constructions permettent de relocaliser une partie importante des citoyens de l'île de Hull qui sont expropriés lors de la construction des édifices gouvernementaux au début des années 70.

Dès 1970, 125 unités de logement sur les rues Mutchmore et Lesage, dans le secteur Hull sont mises à la disposition des ménages à faible revenu. Ce projet se nommera Place Alexis Caron.

La même année, la Ville de Pointe-Gatineau crée l'Office municipal d'habitation de Pointe-Gatineau et la Ville de Hull adopte le programme municipal de logements à loyer modique. Trois projets sont retenus : Jumonville (60 logements, promoteur J.P. Morin), Lambert (125 logements, promoteur Pillar) et Front (124 logements, promoteur Urbandale Realty).



De 1970 à 1975, l'OMH de Hull connaît une forte période de construction. Au total, 523 unités de logement, divisées en six complexes, sont bâties :

1. *Le complexe Habitations Raymond-Brunet, situé sur les rues Front (rue Hanson aujourd'hui) et Jean-Dallaire (124 unités pour familles) – 1971*
2. *Le complexe Domiciles Armand-Turpin, situé sur les rues Arthur-Buies et Jumonville (60 unités pour familles) – 1971*
3. *Le complexe Place Aimé-Guertin, situé sur les rues Étienne-Brûlé et Le Breton (64 unités pour familles) – 1971*
4. *Le complexe Logements Théodore-Lambert, situé sur la rue Lambert (125 unités pour familles et personnes âgées) – 1971*
5. *Le complexe Place Alexis-Maurice situé sur la rue Mance (50 unités pour familles) – 1974*
6. *Le complexe Logements Jean-Marie-Séguin situé au 40, boulevard Sacré-Cœur (100 unités pour personnes âgées) – 1975*

En 1972, un nouveau conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Pointe-Gatineau est élu. Conrad Bouffard est nommé président. La Ville donne un crédit de 1 000 \$ ce qui permet à l'Office de Pointe-Gatineau d'avoir en sa possession des livres et matériels de bureau.

En juin, M. Bouffard soumet un nouveau projet pour personnes âgées au maire Lafontaine, sous forme de Corporation sans but lucratif. La SHQ ne veut plus prêter d'argent pour ce genre de projets à cause de la faillite de trois autres projets dans la province.

À Thurso, l'Office identifie ses deux immeubles en nommant « Romain Parisien » l'édifice de 40 logements de personnes retraitées, et « Jardins Jordam » celui de 16 logements pour familles.

À la fin de 1973, l'Office municipal d'habitation de Pointe-Gatineau va en soumission pour ses deux premiers projets pour personnes âgées.





Place d'Or I dans ces premières années

À la suite des fusions municipales, en 1975, l'Office municipal d'habitation de Pointe-Gatineau devient l'Office municipal d'habitation de Gatineau. Cette même année, il prend possession de son premier immeuble (Place d'Or I), situé au 26, rue Claire et regroupant 80 logements.

L'année suivante, le projet Place d'Or II est réalisé. Situé au 25, rue Guertin et offrant également 80 logements, l'immeuble est identique à son jumeau Place d'Or I.

Alors que la Société d'habitation du Québec est maintenant maître d'œuvre pour la construction des HLM, cette dernière confie à l'Office municipal d'habitation de Gatineau le 7 avril 1977 l'édifice au 20, rue Claire. Regroupant 96 logements, le projet est nommé Place d'Or III.



Place d'Or III en 2018

La même année, Julien Soucy, secrétaire du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Gatineau, est élu représentant de la région de l'Outaouais auprès de l'Association des offices municipaux d'habitation du Québec.

L'Office municipal d'habitation de Gatineau souhaite avoir un aspect plus régional et explore la possibilité de conclure une entente avec les municipalités environnantes, à l'est de Gatineau. De cette façon, les résidents de ces municipalités pourraient être acceptés à Place d'Or.

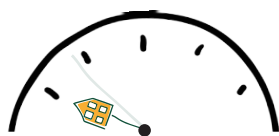


Place d'Or II en 2018

Les bureaux de l'OMH de Hull, situés au 102, rue Montcalm sont incendiés le 24 février 1978. Les dossiers des requérants et locataires, ainsi que d'autres documents archivés sont détruits lors de cet incendie. La perte de ces archives a réduit considérablement nos informations concernant les années précédentes.

En 1978, l'Office municipal d'habitation de Gatineau majore le prix de stationnement de 0,50 \$ pour un total de 2,00 \$ par mois.

Un employé, Gilles Simard récupère une partie de la documentation trempée dans l'eau à la suite de l'incendie. Afin de sécher les feuilles de papier et préserver ainsi certains documents, M. Simard les fait accrocher sur une corde avec des pinces.



La Coopérative Reboul débute le développement d'un projet de 85 logements situés au 20, rue Mance. Des changements dans le financement des projets font en sorte que la Société d'habitation



50, boulevard Sacré-Cœur (80 logis)

du Québec reprend le projet et l'intègre dans son programme des HLM. C'est à ce moment qu'elle en confie la gestion à l'Office municipal d'habitation de Hull. Le projet est baptisé Demeure Julien-Groulx.

La Société d'habitation du Québec est autorisée à se substituer à la Ville de Hull pour la réalisation des 80 logements pour personnes âgées sur le boulevard Sacré-Cœur. Le projet sera nommé La Maison Paul-Émile Charbonneau et viendra se joindre au 40, rue Sacré-Cœur (Logements Jean-Marie-Séguin).

L'OMH de Hull accepte d'administrer les logements du complexe Jardins Mont Bleu dans l'éventualité où la Société d'habitation du Québec en ferait l'acquisition pour en confier l'administration à l'Office. Cette acceptation est conditionnelle à ce que certaines personnes ou familles puissent payer un loyer abordable et d'autres bénéficier d'un logement subventionné.

1978

22 employés

1 153 logements

2 254 locataires

8 M de budget



Représentants de la région de l'Outaouais au conseil d'administration du Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ) :



Dominique Godbout:
Du 1^{er} juin 2002
à ce jour



Denis Laberge:
Du 1^{er} mai 1993
au 1^{er} février 1998



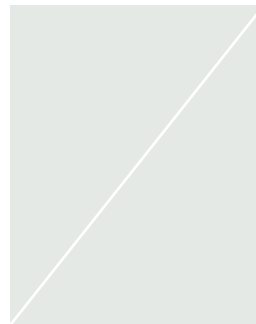
Claude Millette:
Du 1^{er} mai 2000
au 1^{er} février 2002



Marcel Lacasse:
De 1981 au 31
avril 1993



Georgette Lalonde:
Du 1^{er} février 1998
au 30 avril 2000



Julien Soucy:
De 1977 à 1980

1979 à 1988 - Les locataires s'impliquent

Au Québec :

Dorénavant, la SHQ détient une police d'assurance feu qui couvre les offices d'habitation du Québec.

En réponse aux critiques de résidents qui soutiennent que des offices d'habitation considèrent trop peu leur avis, la SHQ demande aux OH de s'engager « avec urgence » dans la création d'associations de locataires.

C'est aussi dans ces années que la Régie du logement est mise en place.

De toutes les initiatives qui révèlent une intervention accrue du gouvernement québécois en habitation, la plus importante est la création du ministère de l'Habitation et de la Protection du consommateur en 1981. Opérationnel jusqu'en 1985, son mandat général est d'élaborer, proposer, coordonner et appliquer des politiques et des lois « relatives à la protection du consommateur, à l'amélioration de l'habitat et de l'habitation ». Il est aussi le ministère responsable de la SHQ et d'autres organisations du secteur de l'habitation, comme la Régie du logement et la Régie des entreprises de construction.

Dans le but de gérer les immeubles qu'elle a repris, la SHQ fonde la Société de gestion immobilière SHQ en 1981. Cette nouvelle entité se distingue par le fait qu'elle est une société de gestion « de transition » dont le mandat principal se déroule en trois étapes :

1. *Gérer des ensembles immobiliers qui appartiennent à la SHQ et qui présentent certains problèmes particuliers ou dont la gestion n'a pas été confiée à un office d'habitation.*
2. *Trouver une vocation définitive à ces ensembles.*
3. *Déléguer la gestion de ces logements à des organismes sans but lucratif ou à des offices d'habitation.*

Durant cette décennie, la Loi sur la Société d'habitation du Québec est modifiée afin d'élargir son rôle. Ses principaux programmes, qui ciblaient jusqu'alors les individus à faible revenu, s'adressent maintenant à l'ensemble des citoyens. La SHQ se dote d'ailleurs d'une direction des communications pour mieux communiquer avec sa clientèle. De plus, elle adopte un règlement qui fixe le prix du loyer à 25 % des revenus des locataires.

L'Entente-cadre Canada-Québec sur l'habitation sociale entre en vigueur en 1986. Dorénavant, la SHQ est en charge de mettre en œuvre et de gérer dans l'ensemble du Québec des programmes d'habitation développés conjointement avec le gouvernement fédéral.

En 1987, les mandats de la SHQ sont élargis davantage. Elle doit dorénavant aviser le gouvernement des priorités et des besoins de tous les secteurs de l'habitation, faire la promotion de l'amélioration de l'habitat et stimuler le développement et la concertation d'initiatives en habitation.

Inspiré par l'une des recommandations du rapport Legault (protéger adéquatement les consommateurs), le gouvernement québécois accroît également son intervention dans le secteur de l'habitation en créant la Régie du logement en 1980. Cette dernière, qui constitue un tribunal spécialisé en logement, assume la plupart des recours en matière de bail résidentiel autrefois entendus par la Cour provinciale, la Cour des petites créances et la Commission des loyers.



En Outaouais :

Les bureaux de l'OMH de Hull déménagent au 205, rue Montcalm le 1^{er} septembre 1979. Après l'incendie qui a détruit ses bureaux en 1978, l'Office était situé temporairement dans les bureaux de la Caisse Populaire Saint-Joseph.

Une partie du parc immobilier

Durant la même année, l'Office prend en charge la gestion des immeubles situés aux 81 et 83, rue Front (rue Hanson aujourd'hui). Le projet sera nommé « Résidences Zéphyr Laflèche ». De plus, il recommande à la Ville de Hull de demander une programmation à la Société d'habitation du Québec pour six logements de dépannage de deux chambres à coucher chacun, au 60, rue Front. Cette demande est motivée par une importante crise de logement qui sévit à Hull.



175, boulevard Mont-Bleu

En 1984, l'Office devient le gestionnaire du complexe Les Jardins Mont-Bleu. Des immeubles concernés sont situés aux 155, 165 et 175, boulevard Mont-Bleu, dans le secteur de Hull, et regroupent près de 400 unités de logements abordables et subventionnés. Étant donné que le dépanneur le plus près du complexe est à 1 km, l'Office accepte, sous certaines conditions, l'établissement d'un commerce de type dépanneur dans l'un des immeubles. Le personnel administratif des Jardins Mont-Bleu occupe un logement du complexe jusqu'en 1985.

Ensuite, les employés sont intégrés avec l'ensemble du personnel administratif de l'OMH de Hull.

L'OMH de Hull accepte l'offre de la SHQ concernant la construction de 86 unités de logement dans le secteur Mont-Bleu (Projet des Étudiants). Situé aux 15, 20 et 30, rue des Étudiants, le treizième complexe s'ajoute au parc immobilier de l'OMH de Hull en 1985 et sera nommé Parc des Ormes.

Nouveau complexe immobilier de l'OMHH

À l'Office s'ajoutera bientôt un 13^{ième} complexe immobilier se composant de 86 unités de logements, pouvant accueillir une population estimée à 250 personnes de clientèle mixte.

Ce complexe se compose de 3 immeubles comprenant des logements de 1, 2, 3 et 4 chambres à coucher. Certains logements sont réservés aux personnes âgées alors que les autres sont destinés aux familles à faible revenu.

C'est dans le Mont-Bleu, plus précisément au Parc des Ormes aux 15, 20 et 30 rue Des Étudiants que ces logements sont situés.





Les Habitations Champlain (12 logis)



Habitations Gouin (44 logis)

Durant cette décennie, plusieurs projets sont en développement, à Aylmer – Wilfrid-Lavigne I (10 logis), à Buckingham - Centre Hormidas-Gamelin (15 logis), à Hull - Habitations J.-Edgar-Chénier (12 logis), à Gatineau - Habitations Champlain (12 logis) et Habitations Marengère (44 logis).

L'OMH de Gatineau prend également la gestion, en 1981, du complexe de 44 logements situés sur les rues Gouin et Graveline. Le projet sera nommé Habitations Gouin. L'Office accepte aussi d'administrer le complexe de 28 unités de logement des Habitations des Sables. Toujours en manque de logement, OMH de Gatineau demande, en 1984, à la SHQ la construction de 250 logements destinés aux familles.

En 1983, l'Office municipal d'habitation de Gatineau adopte son logo.



66— LE DROIT, OTTAWA, SAMEDI 3 NOVEMBRE 1984

Office municipal d'habitation de Gatineau

Historique
L'Office municipal d'habitation de la ville de Gatineau fut incorporé en 1971, à titre d'agent de la ville de Gatineau. La Corporation pour l'ensemble du territoire de la municipalité, 7 complexes immobiliers comprenant 300 unités de logements

deux projets d'habitation totalisant 160 unités de logements destinés aux personnes retraitées. En 1977, la Société d'habitation du Québec a assumé la responsabilité de la construction d'un nouvel édifice de 96 logements destinés aux personnes retraitées ce qui com-

ptes auprès de la municipalité pour cette dernière obtenus de la Société d'habitation du Québec la construction d'unités de logements destinés aux familles à faible revenu. Les résultats de ces démarches s'est traduit par un ajout de 132 unités de logements desti-

ent de la municipalité, d'un représentant des locataires et de 2 membres élus-économiques. Il élabore les politiques de l'organisme et assume la responsabilité de la gestion d'un portefeuille immobilier composé de 7 immeubles et logements multiples et de 5 maisons individuelles.

Les membres du conseil d'administration sont: M^{me} Bertha S. Miran, présidente; M. Raymond Béllisle, vice-président; M. Marcel Lavasse, secrétaire; M^{me} Denise Lalonde, administratrice; M. Emile Grégoire, administrateur, représentant des locataires.

Le mandat confié au conseil d'administration par la municipalité prend fin le 31 décembre 1984.

La sélection
Le Comité de sélection, formé par le conseil d'administration, a pour mandat d'effectuer la sélection des nouveaux locataires. Les transferts et les demandes de ses décisions

est admissibles à titre de recommandation au conseil d'administration.

Trois (3) personnes représentant respectivement l'OMH municipal, les locataires ainsi qu'un CLSC qui doit former le Comité de sélection.

Le Comité a été réuni à plusieurs reprises au cours de l'année 1983. Ces rencontres ont permis à l'Office d'accueillir 113 nouveaux locataires en plus de réviser les besoins en matière de logement de certains locataires. Un travail soutenu a été requis des membres de ce Comité lors de la sélection des locataires devant occuper les logis des deux nouveaux complexes livrés à l'Office au cours de l'année. Cette sélection a nécessité l'emploi et l'entretien de plus de 400 dossiers.

Administration et entretien
La liste d'admissibilité de l'Office municipal d'habitation de Gatineau au 31 décembre 1983 se chiffrait à 349 demandes de logement.

Les renouvellements de baux se font en fonction de l'ensemble des logements sociaux et 20 familles avaient un revenu d'emploi ou autre. Les logements destinés aux personnes retraitées étaient occupés par 112 familles bénéficiaires de l'ensemble des logements gérés par l'Office soit 41 847 \$.

Le premier bulletin d'information sera publié et distribué sous peu à tous les occupants d'un logement à loyer modique.

Perspectives d'avenir
L'Office municipal d'habitation de Gatineau, par le biais de la municipalité, a récemment reçu confirmation de la Société d'habitation du Québec qu'un nouveau projet d'habitation de 60 unités de logement serait construit au cours de l'année 1985. Bien que cette annonce ait été accueillie avec enthousiasme, la direction de l'Office a déjà entamé des démarches auprès de la municipalité dans le but de se voir accorder dans les meilleurs délais, la gestion de logements additionnels dans le but de répondre aux besoins des nombreuses familles à faible revenu.

Les informations contenues dans ce dernier permisont aux locataires de se familiariser avec les différentes composantes de l'organisme et avec les différents règlements relatifs à

40 ménages dont le revenu provient de prestations d'aide sociale et 200 ménages vivant de revenus divers.

La population totale était de 700 personnes dont 560 âgées de moins de 18 ans.

Le OMH a participé de la façon suivante pour

Article sur l'OMH de Gatineau paru dans le journal Le Droit le 3 novembre 1984

Création de nouveaux offices d'habitation et quelques éléments les concernant

Plusieurs offices d'habitation qui seront intégrés en 2018 sont fondés dans les années 80. C'est le cas en 1982 pour les Offices de Val-des-Monts (5 avril), La Pêche (6 avril) et Aylmer (17 mai). L'Office de Masson-Angers est fondé le 31 août 1983 et l'Office de Chénéville en 1985 alors que ceux de Grand-Remous et Papineauville sont créés en 1988.

Office municipal d'habitation de Val-des-Monts

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 5 avril 1982, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Jean-Claude Charette, directeur général, rang Saint-Joseph, Perking, Val-des-Monts, QC, J0X 2R0, monsieur Gilles Bourbonnais, directeur, route rurale no 2, Perking, Val-des-Monts, QC, J0X 2R0, monsieur Raymond Potvin, enseignant, 9, rue des Cèdres, Perking, Val-des-Monts, QC, J0X 2R0, pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Val-des-Monts, dans le district judiciaire de Hull.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
19568-0 JEAN-LUC LESAGE, notaire.

Gazette officielle du Québec – 19 juin 1982



L'OMH de La Pêche lance un concours pour nommer son édifice de 20 logements. Le nom « Domaine de Côteau » est choisi. La plaque ainsi qu'un montant de 10\$ sont remis à la gagnante du concours lors de la cérémonie d'ouverture officielle. L'Office aménage ses bureaux dans un local libre, au Domaine Côteau. Cet emplacement deviendra l'endroit permanent pour ses bureaux administratifs.

Julien Fortin et Madeleine Charlebois, anciens membres administrateurs de l'OMH d'Aylmer reçoivent une plaque commémorative en reconnaissance des services rendus .

Edna Charrette et Flora Desgagnés sont acceptées au conseil d'administration de l'OMH de Buckingham à titre de représentantes des locataires.

Robert Rochon est nommé président alors que Pierre-Paul Séguin est nommé vice-président de l'OMH de Masson-Angers.

À Thurso, la Ville nomme Nicole Prud'homme au poste de directrice de l'Office municipal d'habitation de Thurso. Elle est également une résidente de l'Office.

Changements de poste et déménagements

André Croteau, directeur général de l'Office municipal d'habitation de Hull quitte son poste à la fin de l'année 1982. Le conseil d'administration confie l'intérim à Pierre Bonhomme jusqu'à l'arrivée, le 5 avril 1983, de Pierre Beauchamp qui était jusqu'à cette date directeur de l'Office municipal d'habitation de Gatineau. Ce dernier embauchera M. Jean Pilote en remplacement de Pierre Beauchamp.

En 1982, l'OMH de Hull réaménage ses bureaux au deuxième étage de la Maison du Citoyen qui se trouve à cette époque au 25, rue Laurier. Dû à la croissance de son parc immobilier, l'OMH de Hull doit réaménager en 1986 ses bureaux au sixième étage de la Maison du Citoyen afin d'avoir plus d'espace.

Quant au personnel administratif de l'OMH de Gatineau, il emménage dans de nouveaux locaux, situés au 195, boulevard Gréber, au début d'octobre 1985. Des problèmes d'espace insuffisant et d'aménagement inadéquat sont à l'origine de ce changement.



Mario Courchesne, directeur général depuis 1987

En remplacement de Jean Pilote qui quitte son poste en 1985, Bruno Pépin prend la direction de l'OMH de Gatineau. Le 5 octobre 1987, ce dernier sera remplacé par Mario Courchesne, directeur général actuel de l'Office d'habitation de l'Outaouais.



Les offices se démarquent

En 1983, l'OMH de Hull crée un bulletin d'information pour ses locataires qu'il nomme « Le Gîte ». L'Office y publie, entre autres, un Manuel du locataire qui contient des renseignements généraux sur les services offerts aux locataires, les appareils mis à leur disposition, les méthodes d'entretien et certaines politiques de l'Office.

C'est à travers son journal que l'Office municipal d'habitation de Hull tient ses locataires informés de différents événements. Par exemple, dans le cadre de la semaine de l'environnement, la Ville de Hull organise la plantation de douze érables rouges norvégiens dans chacun des complexes immobiliers de l'OMH de Hull. Un article est publié dans le Gîte à ce sujet.

Pour son intérêt marqué à informer ses locataires et à les impliquer dans la vie communautaire, l'OMH de Hull se mérite une mention d'excellence dans le cadre du Prix d'excellence 1985, décerné par l'Association des offices municipaux d'habitation du Québec.

L'OMH de Hull permet aux employés de quitter leur travail à midi, les 19 et 20 septembre 1984 afin de leur permettre de rencontrer le pape Jean-Paul II qui est en visite dans la région.

impliqué dans les orientations du logement social au Québec, l'OMH de Gatineau propose Marcel Lacasse, secrétaire comme candidat au poste de représentant de la région de l'Outaouais au conseil d'administration de l'Association des offices municipaux d'habitation du Québec et celui-ci est élu.

L'OMH de Gatineau entreprend un programme pour l'implication des locataires, la mise sur pied d'une association de locataires et de lutte contre le vandalisme, en collaboration avec l'Université du Québec à Hull. Étant donné l'importance de l'implication des locataires pour la qualité de vie dans leurs logements et le maintien de ces lieux en bon état, l'OMH de Gatineau invite ses locataires à fleurir les édifices et en agrémenter l'apparence. Le Prix Excellence est remis aux trois locataires.

Dans le cadre de la semaine de l'environnement, la ville de Hull organisa la plantation symbolique de douze érables rouges norvégiens dans chacun des complexes immobiliers de l'Office municipal d'habitation de Hull.




Certains résidents ont aménagé leur parterre en les enjolivant de fleurs et d'arbustes. Afin d'encourager ces initiatives, l'Office fournira sur demande du bois, de la peinture ou de la teinture pour les clôtures nécessitant des réparations.

Dans le but d'améliorer l'ambiance des milieux de vie, nous aimerions organiser, soit un concours de "Maison fleurie" ou une "journée de corvée" avec la participation des locataires. Pour ce faire, nous vous demandons de communiquer avec nous pour nous faire part de vos impressions.

Notre environnement immédiat devient un stimulant lorsqu'il est agréable. Nous vous encourageons à y investir un peu de temps pour bien l'entretenir et même l'améliorer. Ainsi, vous ferez de votre demeure un endroit où il fait bon vivre!

Pierre Beauchamp

Pendant ce temps-là, grâce aux lettres patentes supplémentaires, la composition du conseil d'administration de l'OMH de Gatineau est modifiée pour inclure deux représentants des groupes socio-économiques. Souhaitant être plus



Un concours "VANDALISME" Pourquoi pas?

Si vous êtes capable de dessiner c'est le moment de participer! L'O.M.H.H. lance une campagne contre le vandalisme. Participez et votre dessin pourrait devenir un macaron ou une affiche. Il y a 50,00 \$ à gagner.


Pour être admissible, il faut:

- être locataire ou résident de l'O.M.H.H.
- faire un dessin en couleur démontrant les effets du vandalisme sur une feuille blanche 8 1/2 x 11 (3 couleurs maximum)

- trois (3) catégories d'âge: 12 à 15 ans
16 à 17 ans
18 ans et plus

Vous pouvez écrire un slogan sur votre feuille en prenant soin de ne pas écrire sur le dessin. Les dessins de tous les participants seront exposés. Vous serez informé de la date et de l'endroit. Les gagnants seront choisis par un comité de sélection. Les profits réalisés par la vente de macarons iront aux comités de locataires existant en date du 1er décembre 1988. Tous les locataires seront invités à vendre les macarons. Tous les dessins doivent être parvenus au bureau de l'O.M.H.H. au plus tard le 30 novembre 1988 à midi. Vous pouvez participer en équipe ou individuellement. N'oubliez pas d'inscrire votre nom, adresse, numéro de téléphone et âge à l'endos de votre dessin.

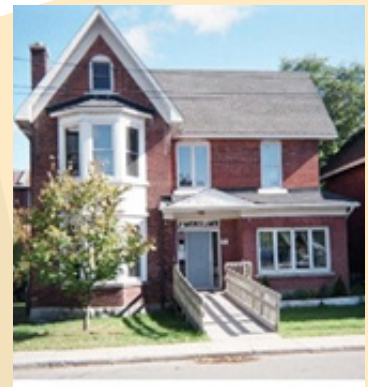
BONNE CHANCE!



Durant cette période, l'OMH de Hull organise un concours « Vandalisme ! Pourquoi Pas ? ».



Un évènement important survient en 1987. Située dans le quartier Jean-Dallaire, la Maison de l'Amitié, notre première maison communautaire, voit le jour. En effet, afin d'améliorer la qualité de vie dans ce secteur, le directeur général de l'OMH de Hull, Pierre Beauchamp, en partenariat avec le CLSC, les sœurs de la Charité et d'autres organismes communautaires, engage l'Office dans la création de la Maison de l'Amitié. Cette maison communautaire située dans le quartier Jean-Dallaire viendra recréer un tissu social indispensable au bien-être des résidents.



Maison de l'Amitié

Durant la même année, les locataires des Habitations Raymond-Brunet à Hull se mobilisent pour mettre en place une patinoire et plusieurs autres activités.

FORMATION DU COMITÉ DE LA PATINOIRE DE JEAN DALLAIRE . . .

Depuis quelque temps, les locataires du complexe Habitations Raymond Brunet avaient constaté le besoin d'une patinoire dans le complexe, surtout pour les jeunes, afin qu'ils puissent jouer au hockey sans risquer de briser des vitres de voitures.

Un locataire, M. Maurice Léonard, décida donc de rencontrer les personnes du complexe pour leur suggérer d'aménager une patinoire. Suite à ce porte à porte, un comité fut formé le 24 octobre 1986. Ce comité se nomme "Le comité de la patinoire de Jean Dallaire".

Ce comité est formé de sept membres du complexe, soit:

- Raymond Thibodeau, président
- Yolande Morin, secrétaire
- Danielle Proulx, trésorière
- Serge Léonard, responsable des opérations
- Ginette Bigras
- Denis Huneault
- Suzanne Thibodeau

Ils ont réalisé trois grandes activités qui furent un grand succès. La première activité fut l'ouverture officielle de la patinoire le 9 janvier 1987. Par la suite, un tournoi de hockey à pied, avec la collaboration du Club Little Rascal, eu lieu du 19 février au 22 février 1987 et des festivités de carnaval ont

eues lieu du 25 février au 1er mars inclusivement.

Plusieurs activités furent organisées pour les jeunes, et pour les adultes, un souper de fèves au lard, tournoi de billard, bricolage, danse, etc.

La fermeture du carnaval et de la patinoire eue lieu au C.J.O. le 1er mars dernier avec la remise des prix aux gagnants.

Nous aimerions remercier tout le monde qui a participé et collaboré à la réalisation de la patinoire dans notre complexe. Ce projet a été financé par les locataires et les gens des environs. L'utilisation de la roulotte par les patineurs; un merci tout particulier au comité prévoit poursuivre d'autres projets. En terminant, nous sommes très heureux de notre expérience fut très agréable et très réussie. Nous suggérons et espérons que les complexes de l'Office à en faire au mieux!

Le comité de la patinoire de Jean Dallaire



Tournoi de hockey à pied

L'équipe de hockey Little Rascal organise un tournoi de hockey à pied du 18 au 21 février prochain au parc Miller à Hull.

Le coût de l'inscription est de 100\$ par équipe et on acceptera 24 clubs seulement. Les champions se partageront une bourse de 1 700\$. On doit s'inscrire avant le 16 février à 19 heures.

Le Carnaval de Jean Dallaire comprend plusieurs activités qui s'échelonnent du 18 février jusqu'au couronnement du Roi et de la Reine le dimanche 28 février à 15 heures. En plus du tournoi de hockey disputé du 18 au 21 février il y aura des

compétitions pour les enfants, un tournoi de billard pour les 12 à 17 ans au C.J.O., 82 rue Frenzy. Le coût d'inscription est de 15\$ et il y aura un trophée et une bourse à gagner, tout comme lors du tournoi pour les 18 ans et plus dont le coût d'inscription est de 25\$. Un souper de fèves au lard et plusieurs autres activités fort intéressantes sont au programme.

Ginette Bigras, 777-6710, Claude Thibodeau, 778-7123, et Raymond Thibodeau au 778-2214 vous donneront sous les détails supplémentaires. Un événement à ne pas manquer.



Le projet Habitations Raymond-Brunet se dote aussi d'une salle communautaire l'année suivante.

OUVERTURE DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE HABITATIONS RAYMOND BRUNET

Le 22 novembre dernier, le comité de locataires Habitations Raymond Brunet inaugurerait sa salle communautaire.

C'est groupé autour d'une vingtaine de personnes que les cérémonies d'ouverture eurent lieu. Avant de couper le ruban traditionnel, Madame Nicole Dompierre, présidente du comité de locataires, souhaitait la bienvenue à tous. Ensuite, ce fut au tour de la secrétaire, Madame Irène Dompierre, d'expliquer les activités de la salle communautaire. Puis, M. Pierre Beauchamp, directeur général de l'OMHH, prenait la parole pour souhaiter bonne chance aux locataires dans leurs projets.

Sommaires toutes, ce fut une Fête réussie qui a bien récompensée les efforts du comité de locataires et du sous-comité de bénévoles.



Comité de locataires et bénévoles
(de gauche à droite)
Irène Dompierre (sec. gén.), Denise
Bates (dir.), Julie Bates (bénévoles),
Nicole Dompierre (prés.), Danielle
Lebeau (dir.), Suzanne Thibodeau
(vice-prés.)



M. Pierre Beauchamp et Mme
Nicole Dompierre, accompagnés
des invités, se préparent à couper le
ruban d'inauguration.



Les Habitations St-René (60 logis)

La suite du parc immobilier

En 1986, d'autres projets immobiliers sont construits. Un immeuble de 60 logements à Gatineau (Habitations St-René), un de 10 logements à Buckingham (Champagne I) et un autre de 10 logements à Chénéville (Villa des Cèdres).



Champagne I (10 logis)





Projet Wilfrid-Lavigne II (15logis)

Les ensembles immobiliers « Habitations Richer » à Gatineau et « Wilfrid-Lavigne II » à Aylmer sont construits en 1987. Alors que l'Office d'habitation de Masson-Angers demande à la SHQ de construire 20 logements à prix modique pour personnes âgées de son secteur, l'OMH de Hull demande la construction de 60 unités de logement pour ménages adultes aux 58-60, rue Front. L'Office suggère de prévoir 10 unités à titre de « foyer de chambre communautaire » pour les anciens sans-abri. L'OMH de Hull sollicite également la SHQ et la Ville de Hull pour l'autorisation d'acquérir et

gérer l'immeuble « Les logements de l'Outaouais », situé au 49, rue Mutchmore. Ce dossier n'ira pas plus loin.

Lors de son assemblée, le conseil de la Ville d'Aylmer adopte une résolution demandant à la SHQ de faire bénéficier la Ville d'Aylmer de quelque 184 logements sous forme de supplément au loyer et de construction de logements pour l'année 1989.

1988

38 employés

2 047 logements

4 110 locataires

13 M de budget



1989 à 1998 - Une fusion marquante

Au Québec :

En 1990, le gouvernement du Québec et la SHQ mettent au point un nouveau règlement visant à réserver l'accès des logements HLM à des individus ayant des revenus encore plus faibles qu'auparavant. La SHQ développe aussi un nouveau volet du Programme de supplément au loyer. Sa mise en œuvre, en 1987, fait augmenter le nombre de ménages bénéficiaires du programme de 4 738 en 1986 à 11 781 en 2001. Le volet est géré par les offices municipaux d'habitation qui choisissent les bénéficiaires sur le territoire de leur municipalité, selon les modalités du Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique.

Le succès du Programme achat-rénovation (près de 1 136 logements entre 1995 et 1997), combiné à la persistance des revendications des acteurs du logement social ainsi qu'à l'engagement du gouvernement dans le plan québécois en habitation de créer 1 820 logements sociaux par année, est à la source de la création d'un programme semblable en 1997, soit AccèsLogis Québec. Ce qui le distingue des programmes précédents est le fait que ses orientations, modalités et priorités budgétaires sont déterminées non pas uniquement par la SHQ, mais par les principaux acteurs concernés par le logement communautaire.

Ayant comme mission de promouvoir et défendre les intérêts des locataires et de travailler à l'amélioration de leur qualité de vie, la Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec (FLHLMQ) voit le jour en 1993. Aujourd'hui, elle regroupe plus de 300 associations de locataires de HLM et Comités consultatifs de résidents (CCR) répartis sur tout le territoire du Québec.

Dans son objectif de partager davantage ses responsabilités et de maximiser l'apport des acteurs du secteur de l'habitation, la SHQ va soutenir davantage les locataires de HLM et leurs associations. En 1998, par exemple, elle va établir une directive qui demande aux offices d'habitation de reconnaître, financer, informer et consulter les associations de locataires. Elle crée aussi le Programme d'aide aux associations de locataires, qui confère un budget d'environ 200 000 \$ aux CCR souhaitant développer des projets pour favoriser la prise en charge et l'amélioration de leur milieu de vie.



En Outaouais :

Des célébrations



L'OMH de Hull fête ses 20 ans de fondation en 1989. À ce moment, Pierre Beauchamp est le directeur général. Le Gîte, journal de l'OMHH, sert de véhicule

pour aviser les locataires du 20^e anniversaire. Au cours de l'année, un historique de l'Office est publié dans le journal et un concours du 20^e anniversaire y est publicisé.

Les employés de l'Office participent aux grands jeux organisés dans le cadre du Festival international de la bicyclette de Hull. Ils remportent le 2^e prix, soit un montant de 200\$. L'Office remet cette somme au Gîte Ami, organisme qui vient en aide aux personnes sans-abri.

Historiquement, l'Association des offices municipaux d'habitation du Québec (AOMHQ) alternait la tenue de son congrès annuel entre Québec et Montréal. Les Offices municipaux d'habitation de Hull, de Gatineau et d'Aylmer arrivent à convaincre l'Association des offices municipaux d'habitation du Québec qu'elle tienne son congrès annuel dans l'Outaouais en 1991. Les OMH de la région travaillent conjointement à la tenue de ce 9^e congrès qui se déroulera du 17 au 19 avril 1991 au Palais de Congrès à Hull. L'Association des directeurs d'offices y tiendra aussi son congrès sous la présidence de Mario Courchesne.

L'OMH de Gatineau souligne l'ouverture officielle des Habitations Labrosse le 10 décembre 1990. Cette ouverture correspond aussi à son 20^e anniversaire. Une soirée est organisée aux Habitations Labrosse et près d'une centaine de personnes sont invitées à souligner ces événements.



L'OMH de Gatineau fête ses 20 ans d'existence.

L'Office municipal d'habitation de Hull célèbre en 1994 son 25^e anniversaire de fondation. Un 5 à 7 est organisé pour tous les bénévoles et employés ayant œuvré à l'Office au cours de ces années. Des représentants de Comités de locataires et de la Maison de l'Amitié y sont invités et des plaques sont remises aux bénévoles, aux membres actifs ainsi qu'aux organismes communautaires qui sont

en étroite collaboration avec l'Office. De plus, des représentants de la Société d'habitation du Québec ainsi que de la Ville de Hull sont invités à cette soirée.



25^e anniversaire
O.M.H. GATINEAU

Rosette Miron, présidente

Cette année, l'Office municipal d'habitation de Gatineau célèbre ses 25 ans. Depuis son incorporation en octobre 1970 et l'inauguration du premier projet d'habitation «PLACIS D'OR I» en 1975, beaucoup de réalisations furent accomplies. Les résidents, les dirigeants et les administrateurs ont aidé plusieurs personnes à se loger à un coût abordable. Il en résulte beaucoup de beaux souvenirs qui durent dans nos mémoires.

Depuis ses débuts, l'Office municipal d'habitation de Gatineau cherche le bien-être de ses locataires. De même, nous avons toujours cherché à aider les résidents du quartier.

Notre service d'appel à servi été amélioré. D'habitude, lorsque vous composez le 566-0033 en dehors des heures d'ouverture de nos bureaux, vous auriez accès à notre nouvelle boîte vocale. Chaque message d'urgence que vous laissez dans notre boîte vocale sera transmis directement à l'employé de service.

Ces modifications nous permettent dans l'avenir de continuer à améliorer votre qualité de vie. Ainsi en 1996, les améliorations aux ascenseurs de Place d'Or se poursuivront, les corridors seront aménagés dans certains édifices de personnes âgées. D'autres améliorations passeront inaperçues telles la réparation des trottoirs. Toujours pour rendre nos coûts et dans un souci de l'environnement, un projet pilote de récupération des déchets sera mis en place à Place d'Or. Soyez assurés que tout ce que je serai à l'Office municipal je m'assurerais que les services offerts à nos locataires soient meilleurs.

L'édition spéciale du journal L'Abri

L'année suivante, c'est au tour de l'OMH de Gatineau de fêter son 25^e anniversaire.



Le parc immobilier

Au début de la décennie, le parc immobilier de l'OMH de Gatineau compte 568 logements, dont 60 qui font partie du Programme de supplément au loyer.

Le parc immobilier de l'Office municipal d'habitation d'Aylmer possède 108 logements à compter du 1^{er} mars et atteint 123 logements vers le mois d'octobre 1989. Parmi eux, on peut compter la construction de 30 nouveaux logements situés sur la rue North et 15 sur la rue Pearson.



North I (30 logis)

Durant la même année, l'OMH de Hull ajoute un édifice de 24 unités de logement sur les rues Duhamel et Prévost, de concept triplex en rangée et un autre de 9 logements sur la rue Bégin.



Pearson (15 logis)

Alors qu'une liste de 45 demandes pour des logements pour personnes âgées parvient à l'OMH de La Pêche de la part de personnes qui vivent dans le secteur de Wakefield, l'Office fait une demande, en 1990, à la SHQ pour la construction d'un immeuble de 20 logements. Dans la même année, l'OMH de Papineauville est autorisé à administrer l'immeuble de 15 logements situé au 170, rue Laval et l'OMH de Hull demande à la Société d'habitation du Québec une programmation de 9 suppléments au loyer privé, spécifiquement concernant l'ensemble immobilier locatif sur le site de l'école Sainte-Bernadette.

En 1991, l'Office municipal d'habitation de La Pêche accepte d'administrer l'immeuble de six logements pour familles à faible revenu. Situé sur la Montée Beausoleil au Lac-des-Loups, le projet se nommera Habitation Les Pins.

Les taxes scolaires connaissent une hausse exceptionnelle en 1990. Le taux imposé par les commissions scolaires passe de 0.14 cente à 0.35 cente par 100 d'évaluation. Les factures de l'OMH de Gatineau sont majorées donc de 25% comparativement à celles de 1989.



Inauguration des Habitations la Savane

Durant la même période, la liste d'admissibilité de l'OMH de Gatineau est importante et le besoin pour de nouvelles habitations subventionnées se fait sentir de plus en plus. L'Office propose à la municipalité de Gatineau de faire la demande à la Société d'habitation du Québec de construire 32 unités de logement destinées aux personnes âgées, 142 unités destinées aux familles et 80 aux personnes seules.

En 1992, l'Office municipal d'habitation de Gatineau accepte d'administrer 125 logements dans des immeubles réalisés par la SHQ et situés aux 225, 235 et 245, chemin de la Savane, 160, rue Lausanne, 210, rue Lamarche et sur la rue Dupuis. À l'automne, l'Office déménage ses bureaux dans de nouveaux locaux, situés au 225, chemin de la Savane.





40 Vaudreuil (59 logis)

Dans la même année, l'Office municipal d'habitation de Hull prend possession de l'immeuble d'habitation (59 logements) réalisé par la Société d'habitation du Québec et portant le numéro civique 40 de la rue Vaudreuil.

Pendant ce temps-là, la municipalité de Des Ruisseaux signe une entente avec la municipalité de Grand-Remous pour l'administration de son HLM pour personnes âgées (6 logements) par l'Office municipal d'habitation de Grand-Remous, qui a 10 logements à ce moment-là.

En 1993, l'OMH d'Aylmer accueille dans son parc immobilier un immeuble d'habitation de 32 logements portant les numéros civiques 285 et 287, rue North. À Hull c'est 12 logements situés au 152, rue Leduc qui s'ajoutent en date du 28 janvier. De plus, l'Office de Hull met à la disposition du groupe de locataires de la Place Alexis-Maurice et Habitations J.-Edgar-Chénier un logement de 4 chambres à coucher, qui sera utilisé à titre de maison de quartier.

La SHQ autorise la construction d'un ensemble d'habitation de 6 logements pour personnes retraitées à faible revenu, à Fassett. Considérant qu'il n'y a pas d'office d'habitation à Fassett, les municipalités de Papineauville et de Fassett s'entendent, en 1993, avec l'OMH de Papineauville pour administrer ces logements.



Irène Carrière Lafleur, une fondatrice du HLM à Fassett. Été 1994.





Photo prise le 9 novembre 2018 lors de la fête de départ de Murielle Boucher, résidente du HLM à Fasset pendant 24 ans.

« Je suis née à Fasset et le HLM m'a permis de rester à Fasset jusqu'à tout récemment. Nous avons vécu ici beaucoup de beaux moments. Je jouais de la musique aux locataires avec un petit piano portatif, cela nous remontait le moral. Je donnais aussi des cours de guitare gratuitement aux enfants du village. En ce qui concerne les résidents, j'étais l'intervenante dans le groupe. Dès qu'il y avait une chicane, j'accrochais un petit mot sur ma porte, du genre *Vivre la bonne entente* », Murielle Boucher, résidente au 27, rue Kemp, à Fasset de 1994 à 2018.



Habitations Mont-Royal (24 logis)

En 1994, l'OMH de Gatineau prend en charge les 24 logements situés aux 680 et 690, boul. du Mont-Royal et réalisés par la Société d'habitation du Québec. L'ensemble immobilier sera nommé « Habitations Mont-Royal ». Ce sont les derniers logements HLM construits à Gatineau.

Le gouvernement fédéral se retire progressivement du financement des logements sociaux au Canada. Les fonds pour les programmes destinés à assurer le financement pour le logement sans but lucratif et coopératif diminuent considérablement. Étant donné que les municipalités n'ont pas les ressources financières pour contribuer au développement du logement social et au développement des coopératives d'habitation, l'OMHH demande au gouvernement fédéral de redémarrer le budget de la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour que cet organisme dispose de fonds suffisants en 1994 afin de rétablir le financement fédéral pour:

- 1. La réalisation de nouveaux logements sociaux par le biais de l'entente fédérale-provinciale sur l'habitation sociale;*
- 2. Rétablir le programme fédéral des coopératives d'habitation;*
- 3. Maintenir à 25 % le taux d'effort en loyer des ménages à faible revenu.*



Développement de projets

En 1989, les organismes suivants sont invités à participer au comité d'étude sur les sans-abri: Gîte Ami, Accueil Ozanam, CLSC de Hull, Loge-Action et OMH de Hull. Le mandat de ce comité est d'explorer et recommander au conseil d'administration les démarches nécessaires à la mise sur pied d'un foyer de chambre communautaire pour les personnes sans domicile fixe.

Dans la même année, l'OMH de Gatineau supporte un projet de promotion de la santé chez les personnes âgées de Place d'Or, proposé par le CLSC des Draveurs. L'Office participe aussi au prix d'excellence en Habitation dont le gagnant sera dévoilé lors du congrès de l'AOMHQ. De son côté, l'OMH de Papineauville demande au CLSC de la Petite-Nation d'obtenir un service de visite mensuelle afin de répondre aux besoins des locataires qui sont des personnes âgées.

L'année suivante, l'Office effectue un sondage auprès des requérants et locataires afin d'évaluer la qualité de ses services. Il en ressort que 92% des requérants, et 98% des locataires sont satisfaits du travail effectué par des employés de bureau et que 83% des locataires sont satisfaits du travail des employés d'entretien.

L'OMHH adhère comme membre à l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF), au coût annuel de 25,00 \$.

En 1991, le Gîte Ami, l'Accueil Ozanam, la Fédération des Coopératives, la Maison Réalité, le CLSC de Hull et l'OMHH mettent sur pied une maison communautaire au 54, rue Front. L'année d'après, c'est au tour de la maison de quartier du complexe Logements Théodore Lambert d'ouvrir ses portes. Pas moins de 18 jeunes se présentent à la journée d'ouverture.

Nicole Dompierre, représentante des locataires au conseil d'administration de l'OMH de Hull, dépose le rapport de l'atelier national des locataires du logement social tenu à Ottawa les 10 et 11 février 1992. Mme Dompierre se dit très satisfaite d'avoir pu participer à un tel événement et d'avoir discuté avec les autres locataires de la vie en HLM. Elle indique qu'elle a pu constater que l'OMH de Hull est très impliqué dans la qualité de vie de ses résidents et devance nettement plusieurs autres agences de logement social.

En 1992, la Ville de Hull incorpore une Société municipale au nom de « Société municipale d'habitation Asticou ». L'OMH de Hull considère cette corporation comme un outil privilégié en matière de logement. Dans l'optique où la Société municipale d'habitation Asticou comblerait un besoin sur le territoire de la municipalité hulloise pour du logement sans but lucratif et faciliterait des interventions de planification urbaine, l'OMHH demande à la Ville de Hull d'activer, dans les meilleurs délais, la Société municipale d'habitation Asticou.



L'année suivante, l'OMH de Hull prête gratuitement au Centre jeunesse Outaouais le logement situé au 95, rue Mutchmore pour le programme de prévention et d'intervention de l'itinérance chez les jeunes de 12 à 18 ans. Cette entente est encore active aujourd'hui.

L'Office municipal d'habitation de Gatineau met en place en 1994 un guichet unique en habitation sociale. Ainsi, il enregistre les demandes de logement pour tous les types d'habitation sociale (coopératives, OSBL, P.A.P.A., Logirente) sur le territoire de la municipalité de Gatineau et les fait parvenir aux organismes intéressés. De plus, le Centre Travail-Québec de Gatineau rend hommage à l'Office municipal d'habitation de Gatineau pour son excellente contribution au développement et à l'intégration à l'emploi de la clientèle prestataire de la sécurité du revenu en 1994-1995.

L'Office met en place un projet pilote à Place d'Or où un système de recyclage de papier et journaux est installé.

En 1995, un projet d'animation dans le quartier Jean-Dallaire reçoit du financement. Ce projet a pour but de mettre en commun des ressources de nature financière et en termes d'équipement pour assurer une présence stable d'une animatrice dans le quartier Jean-Dallaire pour les trois années suivantes (1996-1998).

L'Office accepte en 1996 l'offre de Daniel Riel, artiste muraliste, qui propose un projet de murale "Crescendo" sur le mur du 40, boulevard Sacré-Cœur. Dans la même période, une politique sur la consommation du tabac dans les immeubles de l'OMH de Hull entre en vigueur. Les locataires et visiteurs sont demandés de s'abstenir de fumer dans les espaces communs intérieurs des bâtiments de l'Office. On entend par espaces intérieurs communs: corridor, local technique, salle de lavage, salle communautaire, ascenseur et/ou escalier et vestibule. Cette même année, le journal Le Gîte change de nom pour Inf-OMHH tout en maintenant les couleurs du Gîte et limitant le nombre de tirages à trois par année.

Trio Jeunesse, un organisme communautaire pour les jeunes propose en 1997 un partenariat à l'OMH de Hull incluant un service de médiation, des rencontres d'information et d'échange pour les résidents et des rencontres de sensibilisation et de conscientisation pour les adolescents. L'organisme demande à l'Office un logement de 4 chambres pour y établir son siège social.

L'année suivante, l'OMH de Hull signe une entente avec ses partenaires pour supporter une deuxième maison de quartier. Cette maison est située dans un des logements de l'Office du secteur Daniel Johnson. L'impact de cet organisme communautaire est important pour les résidents du quartier.

L'Office est retenu à titre de récipiendaire du prix annuel « Normand-Saint-Pierre 1997-1998 », volet territorial, décerné par le Centre de réadaptation La Ressource. Ayant pour but de souligner l'excellent travail de l'OMH Gatineau-Hull en ce qui concerne l'intégration des personnes handicapées, le prix est remis lors de l'assemblée générale annuelle de La Ressource, le 22 septembre 1998.



Des sinistres

Plusieurs sinistres, dont des incendies, ont lieu durant cette décennie. Certains événements pourraient ne pas être répertoriés dans les archives. Sans vouloir peindre un tableau complet, voici quelques-uns des sinistres qui ont touché l'Office.

Un incendie se déclare le 3 août 1990 au 28, rue Arthur-Buies et le personnel de l'Office réagit de façon rapide et efficace afin de venir en aide aux 12 ménages victimes de l'incendie.

Un début d'incendie d'ordre criminel a lieu en 1992 au 90, rue Jean-Dallaire. Les résidents de cet immeuble ont connu une période angoissante en 1991 où plusieurs incendies criminels avaient été allumés. Les locataires ne veulent pas dénoncer la personne responsable de ces incendies, car ils craignent une répétition du phénomène.

Le 1^{er} avril 1995, un feu se déclare au 40, boulevard du Progrès à Gatineau. Les 15 familles qui logeaient dans ce bâtiment perdent leurs biens et leur logement. Le directeur général et la directrice du service à la clientèle se déplacent un samedi pour rencontrer les familles sinistrées et tout le personnel de l'OMH de Gatineau se met à l'œuvre, autant les employés du service aux immeubles que le personnel de bureau. Le lundi, les familles sont toutes relogées temporairement.

L'année suivante, un incendie se produit le 26 novembre aux 81 et 83, rue Front (rue Hanson aujourd'hui) suite à des tests effectués sur les génératrices. Les deux toitures des édifices prennent feu simultanément et 151 locataires doivent être relocalisés temporairement. Les services d'urgence de la municipalité de Hull, en collaboration avec la Croix-Rouge, le CLSC de Hull, la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, la Société de transport de l'Outaouais, l'équipe de la Maison de l'Amitié du 58, rue Front et divers bénévoles, viennent en aide aux résidents afin de leur apporter les premiers secours. Le 28 novembre, les locataires du 83, rue Front réintègrent leur logement puisque la toiture a subi seulement des dommages mineurs. Par contre, les locataires du 81, rue Front doivent attendre plus longtemps avant de pouvoir réintégrer complètement leur logement. Durant ce sinistre, les employés, autant à l'entretien qu'à l'administration, démontrent beaucoup de générosité envers les locataires dans cette situation difficile. Leur disponibilité, leur sensibilité et leur cœur à l'ouvrage permettent de reconforter les sinistrés et relocaliser à plus long terme les locataires du 81, rue Front. À la suite des fusions municipales quelques années plus tard, la rue Front à Hull changera de nom pour la rue Hanson.



81, rue Hanson

À la suite de la tempête de verglas survenue au mois de janvier 1998, l'OMH de Chénéville subit une panne électrique d'une durée de sept jours. Tel que décrété par le gouvernement, les locataires ont droit à un remboursement de 30,00 \$, soit l'équivalent de trois jours de dédommagement.

Situé au 455, rue du Progrès, l'immeuble de 12 logements de l'OMH de Masson-Angers est touché par un incendie en 1998 et doit être démolé. Les sinistrés sont relocalisés et les unités de logement sont reconstruites sur le même terrain.



Changements aux postes et fusion

Marcel Lacasse quitte ses fonctions en 1996. Il a siégé pendant près de 17 ans au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Gatineau où il a occupé les postes de secrétaire et vice-président. Il a également représenté la région de l'Outaouais à l'Association des offices municipaux d'habitation du Québec durant plusieurs années.

Durant la même année, le directeur de l'OMH de Hull, Pierre Beauchamp décède. À titre de reconnaissance et d'implication de M. Beauchamp dans le réseau du logement social, le complexe Habitations Val-Tétréau (Phases I et II) sera renommé en 1997 « Habitations Pierre-Beauchamp » (Phases I et II).



Pierre Beauchamp dans un party de Noël

Suite à l'ouverture du poste de directeur général de l'Office municipal d'habitation de Hull, la candidature de Mario Courchesne est retenue. À l'époque, le maire de Hull, Yves Ducharme est ouvert à l'idée de la fusion des municipalités de Gatineau, Hull et Aylmer. De son côté, le maire de Gatineau, Robert Labine, est favorable au regroupement des services municipaux. M. Courchesne propose donc, après avoir accepté le poste de directeur de l'OMH de Hull, mais sans quitter ses fonctions à l'OMH de Gatineau, de créer un comité d'orientation qui a pour mandat d'évaluer la mission et les valeurs communes de deux OMH, ainsi que la pertinence d'une fusion. Le président de l'OMH de Hull, Claude Millette, ainsi que la présidente de l'OMH de Gatineau, Berthe Miron, sont favorables à une telle étude. Mario Courchesne sera directeur de deux Offices pour le reste de l'année 1997.

Suite aux recommandations du comité d'orientation, les Offices de Hull et de Gatineau se fusionnent et deviennent officiellement l'Office municipal d'habitation de Gatineau-Hull, premier OMH regroupant deux municipalités. Dominique Godbout sera nommée conjointement par les deux municipalités pour siéger au conseil d'administration.

La convention de fusion est signée le 26 janvier 1998 donnant suite au protocole d'entente signé le 22 décembre 1997. Le regroupement permet de réaliser des économies budgétaires de 180 000\$ pour l'année 1998.



Avec la fusion, l'Office municipal d'habitation de Gatineau-Hull devient le troisième plus important OMH au Québec, après Montréal et Québec. C'est à ce moment qu'une nouvelle image prend forme avec le logo que l'on connaît aujourd'hui.

C'est le logo proposé par la graphiste Marie-Joanne Brissette qui est retenu. La même image corporative est utilisée jusqu'à aujourd'hui. Seulement, le nom de l'organisme change à travers les décennies.

L'OMH met fin à la publication de l'ABRI et de L'INF-OMHH pour lancer un tout nouveau journal, intitulé Connexion, qui est publié encore aujourd'hui.



La mission de l'Office municipal d'habitation de Gatineau-Hull est également adoptée : « Intervenir dans le domaine de l'habitation afin d'aider une clientèle socio-économiquement faible à se loger convenablement ».

Régionalisation des OMH dans l'Outaouais Fusion de l'OMH Masson-Angers

Suite à différentes informations et à une demande du maire de Masson-Angers, Luc Montreuil concernant la possibilité d'une éventuelle fusion avec l'OMH de Gatineau-Hull, les membres du conseil d'administration se montrent ouverts à cette idée.

Il y a aussi des pourparlers sur un éventuel regroupement de l'OMH d'Aylmer avec l'OMH de Gatineau-Hull à la suite au départ du directeur général de l'OMH d'Aylmer.

L'Office municipal d'habitation Gatineau-Hull reçoit un certificat de reconnaissance lors du concours Mérite OMH 1998, dans la catégorie Le service à la clientèle, initiative de la SHQ et de l'AOMHQ. Malgré la fusion de deux offices, la qualité des services offerts aux locataires des HLM a été maintenue.

À la suite du décès de leur directeur, le conseil d'administration de l'OMH de Masson-Angers rencontre l'OMH de Gatineau-Hull afin de lui confier sa gestion administrative. Une convention de gestion est signée pour la période du 1^{er} décembre 1997 au 31 décembre 1998. Cette convention sera reconduite jusqu'aux fusions des municipalités en Outaouais.



Les maisons

Illustrent tout simplement la nature même des services qu'offre l'Office municipal d'habitation.



Le bouquet

Illustre la solidarité (être lié à un groupe par un intérêt, des valeurs, une mission commune) et le partenariat.



Les mains

Expriment le sentiment de confiance et de sécurité. Elles illustrent aussi l'entraide.

Le groupe que forment les maisons au bout des tiges, représente la vie communautaire, une qualité de vie.



Le logo, dans son ensemble, projette une image humanitaire. En n'étant pas coulé dans un cadre rigide, il évoque une ouverture d'esprit et laisse place aux changements ou rajouts (de territoire, de service...)

1998

46 employés

2 653 logements

5 141 locataires

19 M de budget



1999 à 2008 – L'approche communautaire se développe

Au Québec :

En collaborant étroitement avec la FLHLMQ et l'Association des offices municipaux d'habitation du Québec, la Société d'habitation du Québec modifie la loi qui exige dorénavant que les offices d'habitation reconnaissent les associations de locataires et demande de mettre sur pied des structures de consultation précises : les comités consultatifs des résidents (CCR). De plus, la présence de deux locataires devient obligatoire dans les conseils d'administration des offices d'habitation.

Malgré la construction de plusieurs logements, le manque de logements abordables reste criant. Dans ce contexte, la situation du logement social est mise à l'avant-scène de l'agenda politique et fait ressortir le manque d'entretien des logements sociaux existants. Cette prise de conscience se solde par l'annonce en 2007 d'investissements de plus d'un milliard de dollars pour la réfection du parc de logements sociaux au Québec, sur une période de 5 ans. Pour Gatineau, ceci représente près de 40 millions de dollars.

C'est aussi en 2007 que la SHQ organise son premier Rendez-vous de l'habitation qui réunit chaque année 300 à 400 acteurs en habitation. Dans la même année, l'organisation adopte la vision et le slogan: « Bâtissons ensemble du mieux-vivre ».

En Outaouais :

Un incendie se propage le 23 mars 1999 dans le passage du corridor reliant l'Office municipal d'habitation de Thurso au centre communautaire. L'Office mandate la firme Jean-Marie l'Heureux Architecte pour élaborer les plans et devis de reconstruction d'une partie du parc de l'Office, située au 280, rue Hôtel-de-Ville. La SHQ estime ces travaux de réparation à environ 300 000\$.

Dans le cadre du Programme d'achat-rénovation, l'Office municipal d'habitation de Gatineau-Hull signe une entente de gestion avec les Habitations Nouveau-Départ en 1999. Il s'agit des logements pour une clientèle en santé mentale développés par le Regroupement des organismes communautaires en santé mentale de l'Outaouais.

À la suite du retrait du gouvernement fédéral dans le financement de nouveaux projets de construction de logement social, l'Office crée un organisme voué à la construction de logement abordable à Gatineau. C'est ainsi que les Habitations de l'Outaouais métropolitain (HOM) voient le jour en 2000. Cet organisme vient s'ajouter à la Société municipale Asticou et à la Résidence Masson-Angers qui développent du logement abordable sur le territoire de la Ville de Hull et Masson-Angers.

Une résidente de l'OMH de Chénéville se plaint que sa voiture n'est pas démarrée malgré le fait qu'elle a branché sa voiture. Après avoir discuté avec l'électricien, elle apprend que les prises extérieures ne fonctionnent que lorsqu'il fait -10 degrés.

HOM crée une alliance avec l'OMH de Gatineau-Hull à qui il confie la gestion de ses immeubles et la sélection de ses locataires. Il assure aussi, durant quelques années, la gestion des Habitations Sanscartier, un édifice pour personnes âgées.

La municipalité Chénéville offre un nouveau service de bibliothèque mobile qui dessert la clientèle de l'OMH de Chénéville.

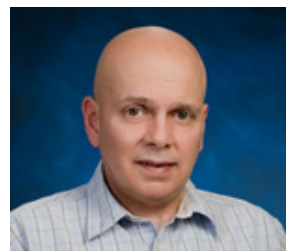


Le directeur de l'OMH de Thurso est mandaté pour l'achat d'une photocopieuse qui pourra imprimer les feuilles de 11 et 14 pouces de longueur. L'Office avait le PC 20 depuis 18 ans.

Un inspecteur du gouvernement vient visiter Place Oasis, à l'OMH de Grand-Remous et donne l'autorisation de fumer, car il y a moins de 12 logements dans l'immeuble.

Le 16 octobre 2000, l'OMH de Grand-Remous remet une plaque à Louis-Guy Lafleur pour le remercier de

ses 10 ans de loyaux services. Par la même occasion, il souligne les 10 ans de bénévolat de trois de ses membres du conseil d'administration : Blanche Savoyard, présidente, Joyce Lévesque, vice-présidente et Rhéaume Lyrette, administrateur. Une plaque est installée à cet effet à l'entrée principale de la Place Oasis.



Pierre Trépanier

« Je me suis beaucoup impliqué. J'aimais vraiment ça. J'ai adoré l'expérience au CCR, d'être en contact avec différentes associations de locataires. C'est là que j'ai appris ce que m'investir comme bénévole voulait vraiment dire. Par exemple, nous avons mis environ 200 heures afin de refaire et résumer le Guide des associations de locataires », Pierre Trépanier, président du CCR pendant 9 ans, représentant des locataires au CA de l'Office pendant 7 ans et représentant des locataires au CA de HOM pendant 4 ans.



Nouveau siège social au 227, chemin de la Savane

À compter du 1^{er} janvier 2002, le siège social des bureaux de l'Office est localisé au 225, chemin de la Savane, à Gatineau, adresse qui deviendra le 227 à la demande du service d'incendie pour mieux identifier l'entrée de nos bureaux.

D'ailleurs, l'année 2002 est sans conteste la plus importante avec le regroupement des municipalités et par le fait même des OMH des Villes de Hull, Gatineau, Aylmer, Buckingham et Masson-Angers. Ainsi, l'Office municipal d'habitation Hull-Gatineau devient l'Office municipal d'habitation de Gatineau.

C'est aussi l'année où le manque de logement dans la Ville de Gatineau et au Québec commence à se faire sentir. À Gatineau, c'est une vingtaine de familles qui doit être aidée.

Dès 2003, plusieurs acteurs travaillent à la mise sur pied du Comité consultatif des résidents (CCR) de l'OMH de Gatineau. Pierre Trépanier est un pionnier dans ces démarches. Durant la même année, l'Office crée un poste d'agent de développement communautaire et embauche son premier employé dédié complètement au support communautaire.

Afin d'encourager ses locataires à embellir leur balcon ou parterre et améliorer ainsi leur environnement, l'Office met en place le concours Résidences fleuries pour l'année 2004. De plus, l'Office lance deux projets pilotes du programme intégré d'équilibre dynamique (P.I.E.D.) aux 40-50, boulevard Sacré-Cœur et 81-83, rue Hanson. Ce programme de prévention des chutes devient une réussite et permet à la Direction de la santé publique de régionaliser le programme. Grâce à ce succès, l'Office reçoit un hommage de la Commission Gatineau, Ville en santé.



Afin de contribuer à la revitalisation de l'ensemble immobilier des Habitations Marengère, l'Office procède en 2005 à l'aménagement d'une salle communautaire au 81, rue Marengère.

En 2006, en partenariat avec le Festival de montgolfières de Gatineau, l'Office organise le concours « Je m'envole avec l'Office » qui vise à favoriser l'accès au Festival pour les familles locataires de l'OMH de Gatineau.

« Cette collaboration est tout à fait en lien avec notre objectif de rendre notre événement accessible au plus de gens possible. En effet, ce concours permettra à 250 Gatinoises et Gatinois de venir vivre une journée complète au Festival sans frais, et à deux chanceux de faire une envolée en montgolfière! », souligne à l'époque Fernand Lavoie, directeur général du Festival de montgolfières de Gatineau.



L'affiche du Festival de montgolfières de Gatineau

L'année suivante, le Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ) tient son colloque à Gatineau au mois de novembre.

À l'automne 2007, la Société d'habitation Asticou, créée à l'époque par l'ancienne Ville de Hull, transfère la gestion de ses logements aux Habitations de l'Outaouais métropolitain (HOM). En 2008, HOM prendra possession de ses 121 logements.



La Maison communautaire Daniel-Johnson

À l'été 2008, la maison de quartier Daniel-Johnson déménage dans un bâtiment construit par l'Office selon les besoins de l'organisme. Cette réalisation est possible grâce à une subvention majeure de la Ville de Gatineau et le support financier de la Caisse Populaire Saint-Raymond.

Après avoir consulté tous les offices impliqués, la Société d'habitation du Québec (SHQ) reconnaît, à l'automne 2008, l'Office municipal d'habitation de Gatineau comme étant le Centre de services (CS) en Outaouais. Le CS fournit divers services à l'ensemble des organismes qui administrent des logements sociaux sur le territoire de l'Outaouais, soit des offices d'habitation (OH) des coopératives d'habitation (COOP) et des organismes sans but lucratif (OSBL). Le CS réalise le bilan de santé des immeubles et peut également se voir confier, par les organismes, la réalisation du Plan pluriannuel d'intervention (PPI) ainsi que la coordination des travaux qui en découlent. Le CS assure le développement et le maintien d'une expertise technique locale et favorise une vision territoriale.

Durant la même année, l'Office signe une entente avec l'Agence de santé qui lui permet l'embauche de deux employés supplémentaires pour son service communautaire.

2008

60 employés

3 354 logements & PSL

5 989 locataires

21,5 M de budget



Quelques des incendies qui ont touché l'Office d'habitation de l'Outaouais au courant de cinq dernières décennies :

1978 – Les bureaux de l'OMH de Hull, situés au 102, rue Montcalm

1984 – 85, rue Marengère

1990 – 28, rue Arthur-Buies

1992 – 375, boulevard de l'Hôpital

1993 – 90, rue Jean-Dallaire

1995 – 40, boulevard du Progrès

1996 – 60, rue Mutchmore et 26, rue Arthur-Buies

1996 – 81 et 83, rue Front

1998 – 455, rue du Progrès

1999 – 280, rue Hôtel-de-Ville à Thurso

2006 – 40, boulevard Sacré-Coeur

2018 – 160, rue Lausanne et 5, rue Étienne-Brûlé

2009 à 2018 - L'Outaouais se regroupe

Au Québec

Le programme AccèsLogis éprouve de la difficulté à livrer les unités et c'est pourquoi le gouvernement décide de prendre la moitié des unités et de les transférer au Programme de supplément au loyer.

Une étude révèle en 2009 que les actions de la SHQ contribuent à réduire la pauvreté, atténuer et prévenir l'itinérance, favoriser le maintien à domicile des aînés et offrir un cadre favorable au soutien communautaire.

Une modification est apportée au règlement provincial sur l'attribution des logements. Le plus grand changement concerne l'évaluation des demandes. Depuis septembre 2012, seulement les revenus du ménage, l'ancienneté de la demande et le nombre d'enfants mineurs sont pris en considération dans l'évaluation.

Le gouvernement du Québec annonce en avril 2015 le projet de loi 83, *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique*. Cette dernière vise notamment à optimiser la gestion du réseau des offices d'habitation en réduisant le nombre d'organismes. Ainsi, les offices d'habitation de moins de 100 logements doivent s'intégrer avec un office de leur choix.

En 2016, les sommes allouées par la SHQ à la réfection du parc des HLM atteignent un sommet de 343 millions de dollars. Ces sommes visent à rattraper le déficit d'entretien des bâtiments et des logements des dernières années. Pendant la même année, la Loi sur le tabagisme interdisant de fumer à moins de 9 mètres d'un immeuble de 12 logements et plus est adoptée au Québec.

La SHQ célèbre ses 50 ans en 2017. Pour cette occasion, elle publie le livre intitulé « L'habitation à cœur depuis 50 ans, 1967 à 2017 ».

En Outaouais

Parc immobilier

De 2009 à 2018, c'est plus de 500 logements qui s'ajoutent au parc immobilier géré par l'Office dont la majorité est construite par Habitations de l'Outaouais métropolitain.

Avec l'expansion qu'il connaît, l'Office doit louer des espaces de bureaux supplémentaires. Son département de service communautaire est relocalisé temporairement au 117, rue Carillon, en 2011. L'Office cherche désormais à développer un projet de logement d'envergure qui lui permettra d'y aménager de nouveaux bureaux.



Les logements de HOM sur la rue Broad.



Les Jardins Mont-Bleu regroupent trois édifices, dont un ayant 160 logements pour personnes âgées. Un de ces logements joue le rôle de salle communautaire, mais est inadéquat. L'Office procède donc à la construction, en 2011, d'une nouvelle salle communautaire au-dessus de l'entrée du garage.

L'Office débute en 2013 un projet de rénovation majeure dans l'ensemble des immeubles de la Place Alexis Caron, situés sur les rues Mutchmore et Lesage. Destinés à améliorer l'étanchéité des immeubles, des travaux majeurs se poursuivent au cours des prochaines années.

Un nouvel organisme se joint à l'Office. Les Habitations Sanscartier avaient déjà été gérées par l'Office auparavant, mais en 2016, c'est un transfert de gestion qui s'opère. Le conseil d'administration est composé des mêmes membres que celui des



Place Alexis Caron



Les Habitations Sanscartier, 94, rue Saint-Denis

Habitations de l'Outaouais métropolitain. S'entame par la suite un programme de réaménagement de certains logements pour permettre d'y aménager une cuisine complète.

Toujours à la recherche d'un endroit pour relocaliser ses bureaux, l'Office s'entend avec Habitations de l'Outaouais Métropolitain pour que ce dernier construise et lui loue les espaces pour un minimum de 25 ans. Un terrain est acheté sur le boulevard de La Gappe, à Gatineau, en vue d'une construction en 2019.

Développement de projets

L'OMH de Gatineau fête ses 40 ans en 2009 et publie à l'occasion un cahier publicitaire dans le journal Le Droit.



Les employés de l'Office fêtent 40 ans de l'organisme.



L'Office lance sa planification stratégique 2009-2014. L'organisme retient cinq enjeux importants autour desquels ses actions s'articuleront au cours des cinq années suivantes:

1. La construction et la préservation des bâtiments;
2. Le développement de la coopération avec les organismes intervenant dans le domaine du logement social;
3. La qualité de vie de nos locataires;
4. Le leadership exercé par la direction et le conseil d'administration;
5. La création d'un environnement de travail mobilisant.

Grâce aux subventions de la SHQ et la Ville de Gatineau, l'Office met sur pied, en 2012, le Service d'aide à la recherche de logement (SARL). Ce service aide et informe tout citoyen vivant une situation d'habitation à risque d'itinérance ou dont le logement ne correspond plus à ses besoins.

La collusion dans le domaine de la construction prend la place dans l'actualité au Québec. L'OMHG adopte en 2012 une nouvelle politique d'achat qui est plus sévère que celles de l'ensemble des OH du Québec. De plus, l'organisme se dote d'une politique en matière d'accessibilité et adaptabilité des bâtiments et des logements.

Durant la même année, l'Office accueille une stagiaire en architecture qui étudie à Lille en France pour une période de trois mois. Sa présence permet à tous les employés d'échanger sur les pratiques de ce pays.



Bénévoles participant à l'activité Noël à Cogeco

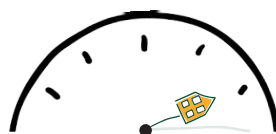
Le 8 décembre 2013, se déroule le premier « Noël à Cogeco ». Organisé par Cogeco, notamment en collaboration avec l'Office municipal d'habitation de Gatineau, l'événement permet à de nombreux enfants, âgés entre 5 et 11 ans, issus de familles résidant dans un des établissements de l'Office, de participer à une activité mémorable, en plus de recevoir des habits d'hiver, des bottes d'hiver et de différents cadeaux. Le partenariat se fait aussi avec le collègue St-Alexandre de la Gatineau (école

secondaire privée), ce qui permet chaque année à deux enfants d'obtenir une bourse complète et d'accéder à cette école renommée.

L'Office développe un partenariat avec l'OPAC 38 (Office public d'aménagement et de construction de Grenoble, en France) et met en place un échange professionnel en 2014. Durant quatre mois, une employée du service communautaire part travailler à Grenoble pendant que nous accueillons une employée dans le même domaine à Gatineau. Ces échanges permettent de bonifier nos pratiques.



De gauche à droite : Eliane Dubois, Amélie Cousineau, Marie-Claude Desjardins, Karine Maldonado (OPAC 38), Mylène Berger, Mélanie Pilon-Gauvin



Le projet Habiter mon quartier est lancé en 2015. Il s'agit d'une démarche portée par plusieurs partenaires qui vise à encourager et promouvoir les initiatives citoyennes à l'échelle des quartiers. Le service communautaire de l'Office s'implique beaucoup dans le projet.



La fresque Mon quartier Jean Dallaire

En 2016, dans le cadre des festivités entourant la célébration du 100^e anniversaire de naissance du grand peintre Gatinois Jean Dallaire, la fresque Mon quartier Jean Dallaire est peinte sur l'un des bâtiments de l'Office municipal d'habitation de Gatineau et plus précisément, au 1, rue Jean-Dallaire, dans le secteur Hull.

Dans la même année, l'Office est approché par la santé publique du Centre intégré de santé et services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) afin de participer à une étude dans le but de voir l'impact des changements climatiques sur les habitations. L'Office identifie le projet spécial de rénovation dans le secteur Jean Dallaire comme projet d'étude. La qualité de l'air et la température intérieure des logements sont considérées afin d'évaluer l'impact sur la santé des locataires.



Maison d'Accueil Mutchmore

La Maison d'accueil Mutchmore, qui est implantée dans ce même secteur, risque de disparaître suite au retrait d'un de ses donateurs importants. L'Office est interpellé pour trouver une solution afin de soutenir cet organisme qui est très impliqué avec nos locataires du secteur. Habitations de l'Outaouais métropolitain acquiert en 2018, avec l'aide de la Ville, l'immeuble où loge la Maison d'accueil Mutchmore. L'Office reconnaît l'organisme comme maison de quartier et comme représentante des locataires du secteur, ce qui lui permet d'être supporté par notre service communautaire.

La responsable du service communautaire de l'Office, Mélanie Pilon-Gauvin, reçoit le prix d'excellence 2018 dans la catégorie Leader engagé, décerné par le Réseau québécois des villes et villages en santé. Ce prix lui est remis par Chloé Dodinot, directrice générale de l'organisme. Mme Pilon-Gauvin se démarque par son implication comme leader dans sa communauté, notamment grâce au développement du projet Habiter mon quartier.

L'Office lance sa planification stratégique 2018-2020. Trois enjeux sont retenus, soit un partenariat reconnu, des logements convenables et de qualité, ainsi qu'un environnement de travail performant. Pour chacun de ces enjeux, l'Office identifie des orientations stratégiques d'où découleront ses plans d'action des prochaines années.



Chloé Dodinot et Mélanie Pilon-Gauvin



À l'écoute de ses locataires



Robert Pilon

« Ce que je trouve remarquable, c'est que l'Office d'habitation de l'Outaouais a été le premier à consulter les résidents sur les choix de matériaux lors de la rénovation de cuisines. Il a eu le souci de faire une cuisine modèle pour demander les commentaires des locataires. Cela illustre bien la volonté de l'Office de travailler avec ses locataires et de prendre en compte leur point de vue », Robert Pilon, coordonnateur de la Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec (FLHLMQ).



Les locataires chercheurs ainsi que l'équipe de recherche posent fièrement avec Mario Courchesne, directeur général de l'Office, Janie Houle, professeure responsable du projet, Myriam Nadeau, conseillère à la Ville de Gatineau et présidente de la commission permanente sur l'habitation et avec Greg Fergus, député fédéral de Hull – Aylmer.

L'Office débute un projet de remise à neuf de logements. Les travaux de rénovation concernent les cuisines, les salles de bain et couvre-planchers, ce qui améliore grandement le milieu de vie de résidents. Afin de choisir les matériaux, l'Office sollicite ses locataires.

En 2016, neuf résidents des Jardins Mont-Bleu participent au projet « Flash sur mon quartier ». Il s'agit d'une recherche participative qui vise à mieux comprendre comment le bien-être est influencé par l'environnement résidentiel. Dans le cadre de cette étude réalisée par l'UQAM, les résidents de l'Office assistent à 5 heures de formation en recherche, en éthique et en photographie, avant d'être mandatés, comme locataire chercheur, à documenter leur point de vue. Ce travail de recherche s'étale sur quelques semaines et se conclut avec un vernissage à la bibliothèque de la Maison du citoyen.



Rachelle Simard

« La direction de l'OH de l'Outaouais a toujours démontré l'ouverture d'esprit. Le CCR amène des suggestions ou des solutions. L'Office est à l'écoute de nos commentaires et travaillent en collaboration », Rachelle Simard, représentante des locataires au conseil d'administration de l'OH de l'Outaouais et vice-présidente de la FLHLMQ.



Le 17 octobre 2018, le cannabis devient légal au Canada. Chaque office d'habitation est responsable d'appliquer sa propre réglementation à cet effet. Après avoir consulté son CCR et dans l'optique d'offrir à tous ses locataires un milieu de vie de qualité et respectant des droits acquis, l'Office d'habitation de l'Outaouais donne aux requérants la possibilité de cocher dans leur demande de logement s'ils sont intéressés ou non à habiter dans un logement sans fumée. De cette façon, l'Office souhaite évaluer quelle est la demande pour ce type de logements. Selon le besoin, les nouveaux projets de construction d'édifice pourraient être non-fumeurs. De plus, si la demande est élevée, l'organisme pourrait également convertir progressivement certains immeubles existants. Pour le moment, la réglementation sur la consommation du cannabis est la même que celle concernant le tabac. Les locataires peuvent donc consommer à l'intérieur de leur logement, mais pas dans les aires communes.

Sinistres

Au printemps 2017, l'Outaouais est touché par d'importantes inondations. Le Service d'aide à la recherche de logement (SARL) de l'Office s'implique et offre ses services aux sinistrés afin de les aider à se reloger. L'Office lui-même est épargné.

L'année 2018 semble une année record en ce qui a trait au nombre de sinistres. L'Office vit deux incendies majeurs cette année, soit aux 160, rue Lausanne et 5, rue Étienne-Brûlé.



SARL

En mai 2017, le SARL compte 143 demandes d'aide enregistrées dont 74 sont directement reliées aux inondations. Ceci exclut les nombreux appels reçus par les sinistrés qui ne se sont pas inscrits.

De plus, le 21 septembre, une tornade de force 3 ravage de nombreux immeubles à Gatineau, particulièrement dans le secteur Mont-Bleu, et laisse des centaines de citoyens sans toit. Cela est aussi le cas des 12 ménages d'un des édifices gérés par l'OH de l'Outaouais. Tous les 12 ménages qui y habitent au moment de la tornade sont rapidement relogés de façon permanente.

De plus, le Service d'aide à la recherche de logement de l'Office se mobilise afin de procéder

au jumelage entre les besoins de tous les sinistrés et l'offre des propriétaires. Au-delà de 250 ménages sont accompagnés par le SARL dans la recherche d'un nouveau logement.

Regroupement d'offices d'habitation et nouveau nom

En 2015, l'Office de Grand-Remous se retrouve sans direction. Considérant que la Société d'habitation du Québec vise à regrouper les OH au Québec, cette dernière nous demande d'assurer la direction temporairement. Ainsi, l'OMH de Gatineau signe une convention de gestion de l'OMH de Grand-Remous.





Carte des municipalités avec du logement social géré par l'Office d'habitation de l'Outaouais en 2018.

Dans le processus de regroupement des offices d'habitation au Québec, l'OMH de Gatineau produit un document de réflexion sur les regroupements en Outaouais. La SHQ avait identifié deux types de regroupement, soit la fusion de plusieurs OH ou la déclaration de



Ronald Joanisse

« J'étais prédisposé à l'intégration, car je trouvais cela logique. De plus, les municipalités de Chénéville, Papineauville et Thurso ont collaboré avec nous. L'intégration s'est très bien faite, l'OMH de Gatineau a été un négociateur habile et équitable. À ce jour, l'Office a tenu toutes ses promesses et cela a été un plaisir de négocier avec lui », Ronald Joanisse, l'ancien président du CCR et membre du CA de l'Office municipal d'habitation de Chénéville.

compétence par une MRC. Ce document propose une troisième option. Il s'agit de l'intégration des offices d'habitation en Outaouais avec l'Office municipal d'habitation de Gatineau. À l'automne 2016, une présentation conjointe est faite dans chaque MRC afin d'exposer les différentes options.

Dès le début 2017, certains OH signifient leur intention de se regrouper avec l'OMH de Gatineau pour former l'Office d'habitation de l'Outaouais. Afin de faciliter leur intégration, la prise en charge de ces offices municipaux d'habitation se fait progressivement à raison d'un office par mois en commençant par l'OMH de Thurso en juin 2017.

À la suite de l'intégration des OMH de Chénéville, Grand-Remous, La Pêche, Papineauville (et Fasset), Thurso et Val-des-Monts, l'Office municipal d'habitation de Gatineau (OMHG) change le nom pour l'Office d'habitation de l'Outaouais (OH de l'Outaouais) en 2018.

Avec tous ces changements, la Ville de Plaisance, qui administre 6 unités de supplément au loyer sur son territoire, décide de confier leur gestion à l'Office. Le 1^{er} janvier 2019, l'Office municipal d'habitation de Val-des-Bois s'intègre également avec l'OH de l'Outaouais.



Gaétan Papasodoro

« Depuis l'intégration, les services se sont nettement améliorés. Même les locataires l'ont remarqué », Gaétan Papasodoro, concierge à l'Office municipal d'habitation de Papineauville depuis 1993.

2018

85 employés

4 187 logements & PSL

7 682 locataires

28,5 M de budget





Mario Courchesne

« Nous allons maintenir nos partenariats actuels tout en travaillant à en développer de nouveaux sur l'ensemble de notre nouveau territoire élargi. Les offices d'habitation en région étaient très peu en contact avec les organismes communautaires de même que très peu de locataires s'étaient formés une association dans leur immeuble. La venue de l'Office d'habitation de l'Outaouais favorisera l'implication des locataires ainsi que des acteurs de ces milieux, dont le Comité consultatif des résidents qui est un acteur privilégié. », Mario Courchesne, directeur général de l'Office d'habitation de l'Outaouais.

Malgré les nouveaux projets construits au cours des dernières années, la demande du logement abordable reste importante en Outaouais, le coût des loyers étant élevé. L'élargissement de notre territoire amène aussi les municipalités en périphérie à vouloir développer des projets dans leur milieu. De plus, les propriétaires privés sont peu intéressés à signer des ententes dans le programme de supplément au loyer sur le marché privé. Tout cela nous encourage à développer de plus en plus de projets de logement abordable.

L'intégration de plusieurs offices en Outaouais va apporter son lot de défis. Maintenir la qualité des services avec tous ces changements demande d'optimiser nos façons de faire et d'opérer dans un environnement qui permet d'améliorer nos processus.

Au cours des prochaines années, l'Office connaîtra une croissance continue et importante du parc immobilier qu'il administre. Ceci a naturellement pour effet l'embauche d'employés additionnels et causera un engorgement dans nos espaces de bureaux. Actuellement situé dans deux espaces de bureaux et ne pouvant accueillir d'autres employés dans nos locaux actuels, l'Office vise à regrouper tous ses employés sous un même toit à la fin de l'année 2019. Ceci permettra d'améliorer la communication entre les employés et de mieux les supporter dans leur développement et leur aspiration.

Le parc immobilier géré par l'Office est très varié, tant dans le type de bâtiment (maisonnette, petit immeuble, grand ensemble) que par leur âge. Depuis quelques années des réparations majeures ont lieu pour rénover les plus vieux ensembles et les mettre aux normes d'aujourd'hui. Nous allons poursuivre ce travail d'envergure.



Yves Durand

« L'Office d'habitation de l'Outaouais souhaite remercier plusieurs centaines de personnes qui se sont impliquées dans le développement de logement social depuis 50 ans. Leur implication a pris plusieurs formes que ce soit en siégeant au conseil d'administration, au comité de sélection ou à d'autres comités, en travaillant directement comme employé de l'Office ou en collaboration à titre de partenaire. Leur travail et leur dévouement ont amené l'Office là où il est aujourd'hui et tous peuvent en être fiers. », Yves Durand, président du conseil d'administration de l'Office d'habitation de l'Outaouais.

Évolution de certains des logos de l'Office :



Logo de l'Office municipal d'habitation de Hull



Logo de l'Office municipal d'habitation de Gatineau



Logo du 20^e anniversaire de l'Office municipal d'habitation de Hull



Logo actuel, créé à la fusion des Offices municipaux d'habitation de Hull et Gatineau en 1998



Logo du 50^e anniversaire de l'Office d'habitation de l'Outaouais



Office d'habitation
de l'Outaouais